

Cartographie des services juridiques et des formes de participation sociale à la gestion du Bureau du Défenseur Public des États du Brésil

FRANÇAIS

L'objectif est d'analyser certains indicateurs des Bureaux des Défenseurs Publics des États brésiliens concernant la qualité des services juridiques fournis à la population et la mise en œuvre de mécanismes de participation de la société civile à la gestion institutionnelle. Ces indicateurs ont été sélectionnés en tenant compte des lignes directrices contenues dans les 100 règles de Brasília sur l'Accès à la Justice pour les Personnes en Situation de Vulnérabilité (2008) et dans le Rapport de la Commission Interaméricaine des Droits de Humains sur les Politiques Publiques avec une approche des Droits Humains (2018). Nous pensons que ces documents nous fournissent des paramètres utiles pour une réflexion critique sur les institutions des Défenseurs Publics dans le cadre d'une politique publique d'accès à la justice, qui doit être guidée par une perspective de droits humains et s'adresser à des sujets de droits individuels et collectifs en situation de vulnérabilité sociale. Sur la base de ces paramètres, nous avons choisi deux axes d'analyse : la qualité des services juridiques fournis à la population locale et les mécanismes disponibles pour la participation de la société civile à la gestion institutionnelle.

Dans l'axe relatif à la qualité des services juridiques fournis, nous avons les indicateurs « performance spécialisée » et « service multidisciplinaire ». Les 100 règles de Brasília sur l'Accès à la Justice pour les Personnes en Situation de Vulnérabilité (2008) soulignent la nécessité de garantir une assistance technico-juridique de qualité et spécialisée, ainsi que des instruments de contrôle de la qualité de cette assistance. Ils soulignent également l'importance d'un équipement multidisciplinaire, composé de professionnels de différents domaines, tels que la psychologie et l'assistance sociale, afin d'améliorer les réponses du système judiciaire aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité. D'autre part, dans l'axe des mécanismes disponibles pour la participation de la société civile à la gestion institutionnelle, nous avons les indicateurs « présence d'un nouveau modèle de fonctionnement du

bureau du médiateur/surveilleur général externe et indépendant », « tenue d'audiences et de conférences publiques », et « état du portail électronique ». Le Rapport de la Commission Interaméricaine des Droits de Humains sur les Politiques Publiques avec une approche des Droits Humains (2018), met en évidence les principes de participation sociale, les mécanismes de plainte concernant les services, ainsi que la production et l'accès à l'information comme garantie de transparence et de responsabilité. Il souligne la nécessité du droit d'accès à l'information et l'importance de la participation des usagers et des usagères de services aux étapes de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques institutionnelles. Les données ont été recueillies à partir des lois de création des bureaux des défenseurs publics dans chaque État, des règlements internes de chaque bureau des défenseurs et des informations disponibles sur leurs portails électroniques.

En général, on observe une hétérogénéité du cadre institutionnel entre les États brésiliens et la persistance d'importants défis des bureaux du Défenseur des États dans la consolidation des paramètres de qualité des services juridiques fournis et dans le renforcement des canaux d'interaction de l'institution avec la société civile. Ces défis sont principalement liés à l'avancement du modèle de soins multidisciplinaires, à la mise en place du bureau du médiateur dans tous les États de même qu'à la production et à la disponibilité périodiques d'informations accessibles sur les portails électroniques. Avec cette étude, nous espérons collaborer et contribuer aux réflexions portant sur la construction et les défis institutionnels du modèle d'accès à la justice représenté par l'expansion et le renforcement du Bureau des Défenseurs Publics dans le contexte du système de justice brésilien.

MOTS CLÉS: Bureau du Défenseur public; Accès à la justice; Politiques publiques; Participation populaire; Services juridiques.